

Compte-rendu du Conseil d'école du 5 novembre 2018

Présents : Mme Guibert, Mme Winder, Mme Gomes, Mme Lapeyre, Mme Beaudrin, Mme Bouge, Mme Richard

Excusés : M. Saumur, Mme Knobloch, Mme Villéger

I. Présentation et rôle du conseil d'école

Mme Guibert présente le rôle du conseil d'école. Les prochains conseils d'école auront lieu le lundi 11 mars 2019 à 17h30 et le jeudi 13 juin 2019 à 17h30.

II. Bilan de la rentrée 2018-2019

• Effectifs :

En cycle 1 avec Mme Gomes : 6 PS, 5 MS et 10 GS (21 élèves)

En cycle 2 avec Mme Winder : 4 CP, 8 CE1 et 7 CE2 (19 élèves)

En cycle 3 avec Mme Guibert : 12 CM1 et 4 CM2 (16 élèves)

Soit un total de 56 élèves.

Les effectifs se maintiennent par rapport à l'an passé et il est prévu 6 arrivées pour 4 départs en 2019-2020.

• Organisation :

Horaires de l'école : 8h30-12h et 13h30- 16h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

APC de 16 à 16h30 le lundi et le jeudi.

Un temps de garderie gratuite a été mis en place tous les jours de 16h à 16h30.

III. Règlement intérieur :

Un nouveau règlement intérieur s'appuyant sur le règlement type départemental et reprenant la trame de l'ancien est présenté.

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité par le Conseil d'école. Il y sera annexé la charte de laïcité à l'école et la charte de l'utilisation d'Internet à l'école.

Un rappel sera effectué dans le bulletin municipal concernant le muselage des chiens dangereux devant la grille de l'école.

IV. Budget 2018-2020

Du fait de la fusion des communautés de communes, le mode de fonctionnement du budget des écoles change.

Auparavant, 3 postes étaient pris en charge par la Communauté de Communes :

- le fournitures à hauteur de 22, 87€ par élève et 762, 25 € par classe (cela permettait une certaine équité entre les écoles) soit environ 4500 € par an.
- les sorties pédagogiques à hauteur de 457, 35 € par classe, soit environ 1400 € par an
- les déplacements en bus à l'intérieur de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (pour se rendre à la piscine, cinéma, musique...) pour un montant d'environ 2000 € par an.

Cela représentait une somme moyenne de 8000 € par an.

Ce fonctionnement va changer car c'est la Mairie qui va reprendre la compétence mais la nouvelle grande Communauté de Communes n'a pas encore indiqué de quelle manière les transferts de charge auront lieu. Des analyses sont en cours en attendant une prise de décision.

Ces incertitudes rendent compliqués la prise d'engagement et le montage de projets pour l'année 2018-2019.

Les actions qui seront menées assurément sont celles pour lesquelles des engagements avaient été pris l'an passé : Ecole et Cinéma, l'intervenant judo en cycle 2 et l'intervenant escrime en cycle 3.

Une incertitude demeure également quant à la part prise en charge par l'APE qui ne s'est pas à ce jour officiellement prononcée sur le financement ou non des actions demandées.

V. Projets 2018-2019

- Pour toute l'école :

La natation à Gençay : les séances sont reconduites. Elles reprendront en mars jusqu'aux vacances d'avril pour les classes de maternelle et de cycle 3 et jusqu'à la fin de l'année pour le cycle 2.

Nous remercions tous les parents ayant passé l'agrément piscine et ceux qui nous accompagnent sans lesquels cet apprentissage ne serait pas possible.

La musique : le financement de la Communauté de Communes ayant été renouvelé, cette année encore la Cendille nous propose une intervention un lundi sur deux avec Cécile Hesse pour un projet fanfare et percussions corporelles sur les trois classes.

Une représentation est prévue le mardi 28 mai 2019 à la salle des fêtes de Saint-Secondin.

- Par classe :

Maternelle :

La correspondance avec Marnay est reconduite avec deux rencontres dans les écoles respectives et une sortie commune si les budgets le permettent. Lors de la sortie à Marnay, l'intervention d'une apicultrice de la commune est programmée.

La classe est également inscrite au prix littéraire des Incorruptibles.

CP-CE1-CE2 :

Le judo est reconduit en période 2 avec Frédéric Michaud, dans la salle du bas.

3 rencontres USEP avec l'école de Champagné Saint Hilaire sont prévues, dont une rencontre départementale sur le thème de l'initiation au rugby, une consacrée à l'athlétisme (sur place). Une réflexion est en cours pour l'organisation de la dernière qui s'intitulerait « un petit tour à vélo » car une forte logistique et de nombreuses démarches administratives (agréments, normes de sécurité différentes selon les niveaux...) sont à prendre en compte.

CM1- CM2 :

L'escrime reprendra sur la période 2, dans la salle des fêtes avec le même intervenant et pendant une période.

La classe est également inscrite au prix littéraire Chronos qui permet un échange avec le Collège de Gençay.

Enfin, un projet sur les chemins de déplacement des animaux (les trames) est mené. Il fait suite à d'autres projets menés avec les élèves les années passées. Des interventions auront lieu dans la classe et l'association Prom'Haie encadrera la plantation de haies sur le territoire de la commune de Brion avec les enfants.

VI. Bilan des exercices de sécurité :

Chaque année, il doit être procédé à au moins deux exercices incendie, 3 PPMS dont deux alertes attentat / intrusion et un confinement.

Le premier exercice d'alerte incendie a eu lieu le 28/09 sans incident particulier. Les enfants et les enseignantes sont maintenant habitués.

Le premier exercice PPMS attentat intrusion avec pour objectif se cacher a eu lieu le 04/10 et a permis de tester la nouvelle alarme.

Quelques points sont à revoir avec les services municipaux relativement à la salle de confinement

(porte verrouillée...).

VII. Travaux réalisés et à prévoir.

- Pendant l'été, la salle de motricité a été entièrement repeinte, des lignes ont été tracées au sol et du matériel de motricité a été acheté pour la somme de 1500 € environ.
- Les WC de la maternelle ont été remplacés pendant les vacances de la Toussaint.
- Des panneaux de liège ont été posés tout le long des couloirs permettant des affichages de productions d'élèves beaucoup plus aisés.
- Un coin garage à vélo a été aménagé et rencontre un vif succès.
- Le boîtier électrique au sol de la classe de cycle 3 a été déplacé vers un endroit plus sécurisé.
- De nouveaux rideaux pour la classe 2 sont en cours de confection.

Travaux et dépenses à prévoir :

- Le premier et le dernier volets roulants de la classe 2 sont en panne. L'un ne se ferme plus, l'autre ne s'ouvre plus.
- La sonnette ne fonctionne plus.
- Dans les WC du préau (et en attendant leur réfection l'été prochain) la chasse d'eau des WC des adultes ne fonctionne plus et une autre fuit.
- Il faudrait ramasser les feuilles qui sont tombées dans la cour.
- Enfin, il est demandé à la Mairie d'étudier le financement d'une nouvelle imprimante couleur de qualité professionnelle afin de la mettre en réseau et d'effectuer de substantielles économies.

VIII. Questions diverses.

Pas de question.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été traité, la séance est levée.

La présidente :
S. Guibert

La secrétaire :
M. Gomes